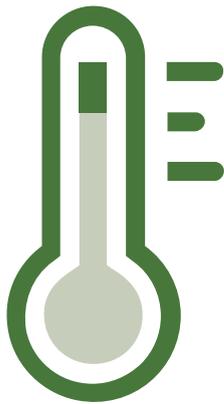




PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS



LA TEMPÉRATURE
MOYENNE MONDIALE
EN 2018 EST D'ENVIRON
1 DEGRÉ CELSIUS
AU-DESSUS
DU NIVEAU PRÉINDUSTRIEL

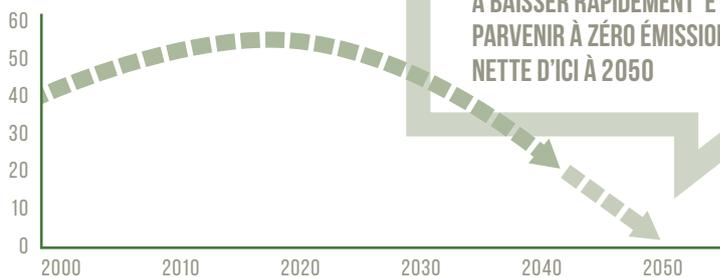
LES CATASTROPHES LIÉES AU CLIMAT ET À LA GÉOPHYSIQUE
ONT PROVOQUÉ LA MORT D'ENVIRON 1,3 MILLION
DE PERSONNES ENTRE 1998 ET 2017



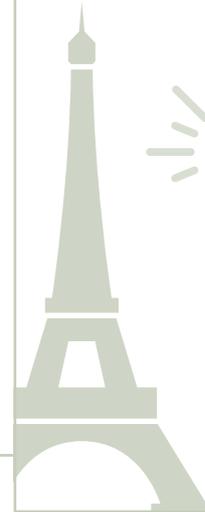
LA CONCENTRATION
ATMOSPHÉRIQUE DE CO₂
A AUGMENTÉ DE

146 % PAR RAPPORT

AUX NIVEAUX
PRÉINDUSTRIELS (2017)



AFIN DE LIMITER
LE RÉCHAUFFEMENT
DE LA PLANÈTE À 1,5 DEGRÉ
CELSIUS, IL FAUT RÉDUIRE
LES ÉMISSIONS MONDIALES
DE CARBONE À 55 %
DES NIVEAUX DE 2010
D'ICI À 2030 ET CONTINUER
À BAISSER RAPIDEMENT ET
PARVENIR À ZÉRO ÉMISSION
NETTE D'ICI À 2050



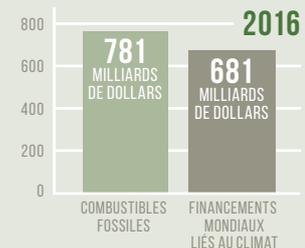
186 PARTIES

ONT RATIFIÉ
L'ACCORD
DE PARIS

MALGRÉ UNE AUGMENTATION
DE 17 %, AU NIVEAU MONDIAL,
DES FLUX FINANCIERS LIÉS
AU CLIMAT (2015-2016),
PAR RAPPORT À 2013-2014,



LES INVESTISSEMENTS
DANS LES **COMBUSTIBLES**
FOSSILES RESTENT
PLUS ÉLEVÉS
QUE CEUX LIÉS AU CLIMAT





Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Tandis que les niveaux de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, les changements climatiques se produisent à des rythmes bien plus élevés que ceux prévus, et leurs effets sont visibles partout dans le monde. En 2018, la température moyenne mondiale était d'environ 1 degré Celsius au-dessus du niveau préindustriel, et les quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Le niveau des mers continue à s'élever rapidement.

Les changements climatiques caractérisent notre époque et sont le plus grand défi pour le développement durable. Les effets combinés de ces changements sont en train d'accélérer leur progression, laissant très peu de temps pour réagir si on veut empêcher des changements climatiques irréversibles. Il est nécessaire de limiter le réchauffement mondial à 1,5 degré Celsius, afin d'éviter des conséquences catastrophiques et des changements irréversibles. Cela nécessitera des transitions rapides et profondes en matière d'énergie, d'occupation des sols, des infrastructures urbaines et des systèmes industriels.



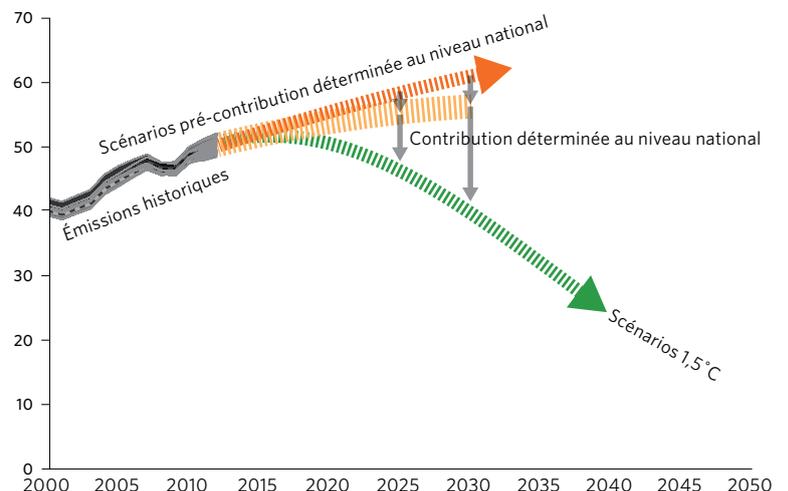
Bien que les pays aient adopté des mesures positives en établissant des contributions déterminées au niveau national et en augmentant les financements destinés à lutter contre les changements climatiques, il est nécessaire de mettre en place des plans plus ambitieux et de modifier de manière inédite tous les aspects de la société. L'accès au financement et le renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation doivent être appliqués à un rythme bien plus rapide, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Des changements sans précédent de tous les aspects de la société seront nécessaires pour éviter les pires effets des changements climatiques

En 2017, les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère ont atteint 405,5 parties par million, contre 400,1 en 2015, ce qui représente 146 % des niveaux préindustriels. Limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius signifie que les émissions devront culminer le plus tôt possible, puis décroître rapidement. Les émissions mondiales de carbone doivent diminuer considérablement de 45 %, d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2010 et poursuivre un déclin rapide pour parvenir à l'objectif des émissions de gaz à effet de serre nulles d'ici à 2050.

En mai 2019, 186 États parties avaient ratifié l'Accord de Paris. Les parties prenantes à l'accord doivent établir, communiquer et actualiser les contributions successives déterminées au niveau national (dont les cibles, les politiques et les actions planifiés en réponse aux changements climatiques). À cette même date, 183 parties (182 pays plus l'Union européenne) avaient communiqué leurs premières contributions déterminées au niveau national à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et quelques pays avaient communiqué leur deuxième contribution. Il a été demandé aux parties d'actualiser leurs contributions existantes ou d'en communiquer de nouvelles d'ici à 2020. Afin d'atteindre les objectifs à l'horizon 2030, les pays devront être bien plus ambitieux lorsqu'ils soumettront leurs nouvelles contributions.

Niveaux mondiaux d'émission de gaz à effet de serre résultant de l'application des actuelles contributions déterminées au niveau national et selon d'autres scénarios (gigatonnes en équivalent de CO₂ par an)



Note : Pour un graphique plus détaillé, voir figure 2 du rapport de synthèse actualisé de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur l'effet agrégé des contribution prévues déterminées au niveau national, 2 mai 2016, disponible sur le site http://unfccc.int/focus/indc_portal/items/9240.php.

Les pays élaborent des stratégies pour la réduction des risques de catastrophe face aux menaces croissantes liées aux changements climatiques

Les changements climatiques exacerbent déjà les risques de catastrophe, comme il est indiqué dans l'objectif 1. De 1998 à 2017, dans le monde, les catastrophes liées au climat représentaient 77 % environ de près de 3 billions de dollars de pertes économiques dues aux catastrophes. Durant cette période, environ 1,3 million de personnes sont mortes lors de catastrophes liées au climat et d'origine géophysique. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) définit des cibles et des priorités claires pour mettre en place des mesures, afin de prévenir de nouveaux risques de catastrophe et réduire ceux existants. Depuis son adoption, les pays ont déployé des efforts

pour élaborer et mettre en œuvre, d'ici à 2020, des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe en conformité avec le Cadre de Sendai. D'après les derniers rapports (2017-2018) soumis par 70 pays, 67 d'entre eux avaient des stratégies conformes, dans une certaine mesure, au Cadre de Sendai. La plus grande difficulté est d'investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience et de promouvoir la cohérence entre les politiques des objectifs de développement durable et les changements climatiques. De nombreuses administrations locales ont élaboré des stratégies locales conformes aux stratégies nationales.

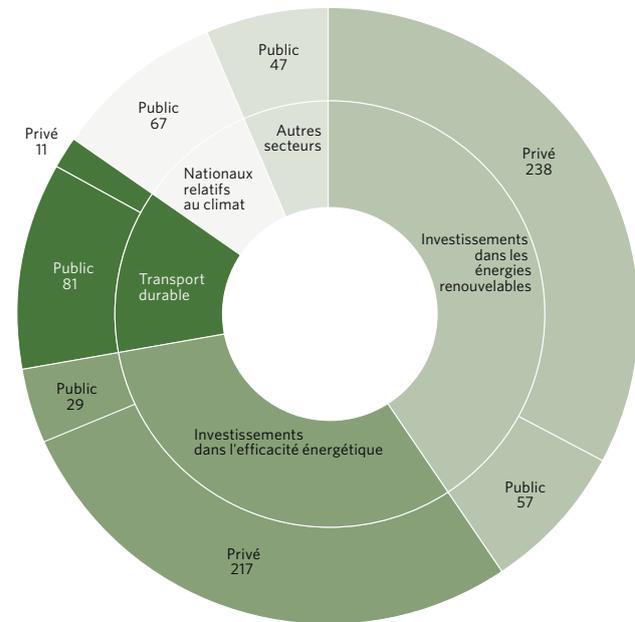
Les flux de financement liés aux changements climatiques ont augmenté, mais ils sont dérisoires par rapport à l'ampleur du problème et restent inférieurs aux investissements dans les combustibles fossiles

Au niveau mondial, les flux financiers liés aux changements climatiques ont augmenté. La plupart des fonds sont consacrés à limiter les émissions de gaz à effet de serre et une petite partie aide les pays à s'adapter aux effets des changements climatiques. La troisième évaluation biennale réalisée par le Comité permanent des finances du Secrétariat des Nations Unies sur les changements climatiques montre une augmentation de 17 % des dispositifs mondiaux de financement de l'action climatique de 2013-2014 à 2015-2016. La limite supérieure des estimations est passée de 584 milliards de dollars, en 2014, à 680 milliards de dollars, en 2015, et à 681 milliards de dollars, en 2016. Cette croissance fulgurante entre 2014 et 2015 a été due principalement aux niveaux élevés des nouveaux investissements privés dans les énergies renouvelables, qui représentent le segment le plus important du total mondial.

Alors que ces flux financiers sont considérables, ils sont relativement faibles par rapport à l'ampleur du problème et aux tendances plus générales des investissements mondiaux. En outre, les investissements liés au climat sont toujours surpassés par les investissements dans les combustibles fossiles (781 milliards de dollars en 2016).

Les financements liés au climat, en faveur des pays en développement, ont augmenté de 24 %, en 2015, à 33 milliards de dollars et de 14 %, en 2016, à 38 milliards de dollars. Les financements ont été effectués par le biais de fonds de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les fonds climatiques multilatéraux ont totalisé 1,4 milliard de dollars, en 2015, et 2,4 milliards de dollars, en 2016. L'augmentation entre 2015 et 2016 est attribuée à l'accroissement des opérations du Fonds vert pour le climat.

Total mondial des flux de financement de l'action climatique par secteur pendant la période 2015-2016 (en milliards de dollars, total annualisé)



Davantage de pays élaborent des plans pour renforcer leur résilience et leur capacité à s'adapter aux changements climatiques

De nombreux pays ont initié un processus d'élaboration et de mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation, afin de réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques et d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement national. Ces plans aideront les pays à atteindre l'objectif mondial de l'Accord de Paris sur l'adaptation, à savoir améliorer la capacité d'adaptation, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité aux changements climatiques. Treize pays, dont quatre font partie des pays les moins avancés, ont élaboré et soumis leur plan national d'adaptation à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tandis que d'autres pays ont atteint diverses étapes du processus. Depuis 2015, le nombre de pays qui ont lancé ou initié un plan national d'adaptation a augmenté de 45 %.

Le financement pour l'élaboration des plans nationaux d'adaptation est fourni par le Programme de préparation et de soutien préparatoire du Fonds vert pour le climat et par le Fonds pour les pays les moins avancés. En mai 2019, 75 pays avaient obtenu une aide totale de 191 millions de dollars du Fonds vert pour le climat pour financer les plans nationaux d'adaptation et d'autres processus de planification pour l'adaptation. Parmi eux, 28 pays avaient obtenu un total de 75 millions de dollars, dont les deux tiers étaient destinés aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et à des pays d'Afrique. Sept autres pays étaient parvenus à l'étape finale d'approbation pour un financement total de 17 millions de dollars. Neuf propositions de projets financés par le Fonds pour les pays les moins avancés ont été aussi approuvées, afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation. Les conseils techniques et l'aide aux pays en développement pour les plans nationaux d'adaptation sont assurés par le Groupe d'experts des pays les moins avancés et d'autres organismes constitués sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En tout, 154 activités de soutien ont été déclarées depuis 2014.

Progrès réalisés par les pays en développement pour élaborer et mettre en place des plans nationaux d'adaptation, par étape du processus, 2015 à 2018

